CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an) $4.00
Edition hebdomadaire " 1.00

Les annonces sont insérées aux taux suivants :—

Par ligne	1ère insertion	0 10
"	Chaque insertion subséquente	0 05
"	Trois insertions par semaine	0 06
"	Deux " " "	0 07
"	Une " " "	0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames: 10 centins par ligne chaque insertion

LUNDI 29 AVRIL 1889

Dans sa séance de samedi dernier, la chambre des communes a rejeté trois motions de défiance : la première présentée par Sir Richard Cartwright, sur l'exagération des dépenses de capital ; la seconde, présentée par le même membre, à l'occasion du chemin d'Oxford à New Glasgow ; et la troisième, par M. Davies, sur l'administration de l'Intercolonial. Le vote le plus nombreux a donné au gouvernement une majorité de 73 voix contre 40.

Ensuite la chambre a achevé le vote des crédits et a commencé l'examen en comité, des projets de subvention aux chemins de fer.

M. Desjardins a présenté samedi dernier à la chambre des communes au nom du comité du *Hansard*, un rapport qui contient diverses propositions ayant pour , d'obtenir désormais une publication p rapide du compte rendu des débats de la chambre.

Le comité mixte du sénat et de la chambre des communes, qui a été nommé pour l'examen des économies à faire pour les dépenses législatives, propose la suppression de la jouissance de tout logement pour les employés, dans l'enceinte du parlement.

Cette mesure ne s'appliquera pas seulement aux sergents-d'armes des deux chambres mais à tous les autres employés, y compris les gardiens.

A une convention des conservateurs de Compton, tenue à Cookshire, M. R. F. Pope, fils du ministre des chemins de fer, a été choisi unanimement comme candidat conservateur.

L'hon. M. Starnes, qui vient d'être nommé président du conseil législatif de Québec, est passé fort opportunément au gouvernement Mercier au début de la dernière session, lorsque le conseil était exactement divisé par moitié, et il lui a ainsi assuré la majorité.

L'*Electeur*, la *Justice* et les autres journaux libéraux ou nationaux, disent que la nomination de M. Starnes n'a rien qui doive surprendre, et que tout le monde s'y attendait. Cette nomination rentre en effet dans les traditions du parti libéral à Québec. Elle fera désormais pendant, au précédent Turcotte.

Il paraît que Morrison est en train de passer à l'état de Riel anglais ; nous en demandons pardon à l'ombre de Riel. Mais certains journaux anglais ne peuvent pas se consoler à la pensée que la police canadienne soit parvenue à s'emparer d'un de leurs compatriotes, et il est question de souscriptions qui se recueillent pour procurer à Morrison l'appui de deux avocats imminents.

S'il faut qu'un vulgaire meurtrier de droit commun soit transformé en semi-héros national, où allons-nous ?

Pendant les six mois finissant au 31 décembre dernier, les Etats Unis ont transporté par la voie du Pacifique Canadien, à destination de la Chine et du Japon, 5,351,361 livres de marchandises. C'est une augmentation de 90 % sur le semestre précédent.

Le *Star* annonce que divers changements étaient imminents dans le personnel de la compagnie du Pacifique, et en particulier que M. Van Horne abandonnerait les fonctions de directeur général pour se consacrer exclusivement aux devoirs de la présidence.

Jusqu'à présent cette nouvelle ne paraît pas confirmée.

Il se tient depuis quelque temps à Toronto, une conférence de l'*Union Chrétienne* dans laquelle les membres du clergé des différentes sectes se livrent à la recherche des moyens de ramener à l'unité, l'église protestante du Canada. Cette unité s'accomplirait, selon toute apparence, au profit du méthodisme qui a fait depuis quelques années d'immenses progrès en Angleterre et en Amérique, et qui paraît posséder une force d'organisation tout à fait remarquable.

Le *Globe* ne paraît attacher qu'une assez faible confiance dans la réalisation de l'union. Il avoue qu'elle rencontrera des difficultés formidables ; mais il considère, que la tendance à l'accord moral, qui résulte du fait même de la conférence et de l'esprit dans lesquels les membres du clergé des diverses dénominations se sont rencontrés, constitue déjà un résultat considérable.

La presse américaine est unanime à condamner l'impertinence du sénat d'Albany vis-à-vis M. Mowatt. Cela prouve que les journaux ont le sens plus rassi que les simples politiciens de l'Etat de New-York. Mais le fond du cœur n'y était pas moins. Le sénateur Murphy, en réclamant l'exclusion de M. Mowat, a dit en toutes lettres : " qu'on avait pas besoin de faire tant de cérémonies pour un sujet anglais." Nous engageons les libéraux de l'école Wiman, Goldwin Smith & Cie, à méditer ces paroles et à les retenir.

MM. Hickson, directeur général, Wainright, directeur adjoint, Foster, conseiller judiciaire de la compagnie du Grand Tronc, ont eu, avant-hier, une longue conférence avec Sir John A. Macdonald, au sujet du chemin de fer d'Harvey à Salisbury.

La compagnie du Grand Tronc attache une importance capitale à obtenir le droit de se servir de cette ligne, dont on dit que la compagnie du Pacifique entend se réserver le monopole.

LA PLAIDOIRIE DES 7 JOURS

Si nous éprouvons quelquefois le regret de ne pas disposer comme nos confrères anglais, d'un format, qui nous permette de multiplier les colonnes de matière à lire, c'est assurément lorsque nous nous trouvons en face d'un monument de l'importance et de l'intérêt du plaidoyer de Sir Charles Russell, dans la défense de la cause irlandaise. Le *Globe* a publié vendredi dernier, dans un supplément, ce plaidoyer de sept jours qui est à la fois une justification complète de M. Parnell et une histoire vivante de l'Irlande pendant les dix dernières années. Il serait à souhaiter que ce document fût entre toutes les mains. Dans l'impuissance où nous sommes, de le reproduire en entier, nous nous bornons aujourd'hui à en donner une courte analyse ; et nous nous réservons de revenir plus en détail, après la clôture de la session sur cette histoire véridique de la question du *Home rule*.

On se rappelle dans quelles circonstances plus que singulières, le procès actuel a été engagé.

En 1885, Lord Salisbury se préparait à faire les élections et deux des membres de son gouvernement, Lord Carnarvon et Lord Randolph Churchill étaient entrés en rapports avec M Parnell, ce qui laissait croire qu'ils ne le considéraient pas à cette date comme un grand criminel. Ils avaient sollicité son appui électoral, et en même temps il lui avait promis d'une façon plus ou moins formelle que le ministère tory, règlerait la question irlandaise. Mais à la suite des élections Lord Salisbury se trouva à la discrétion d'une queue de tories orangistes, et, oubliant du jour au lendemain, les promesses faites en son nom, il se prononça contre le *Home rule* Il fut renversé ; et M Gladstone revient au pouvoir, pour présenter le projet de pacification qui devait malheureusement échouer, par suite de la défection des libéraux unionistes et de M. Chamberlain.

C'est alors que le *Times* imagina de publier une série d'articles qui ont été réunies depuis en brochure sous le titre : "*Parnellisme et Crime*" et dans lesquels M. Parnell et les députés Irlandais étaient positivement assurés d'être les complices des accusés de Phœnix Park, et les organisateurs des crimes agraires. Cette prétendue complicité était soi disant établie par la publication des fausses lettres Pigott ; et d'après l'accusation du *Times* la ligue agraire et la ligue nationale, n'étaient autre chose que des associations qui, sous couleur politique, s'étaient donné pour mission d'organiser méthodiquement l'assasinat, de salarier les meurtriers et de leur procurer les moyens d'échapper aux poursuites de la justice. Les poursuites judiciaires en Angleterre sont tellement longues, et occasionnent des frais si énormes (les frais de celle-ci dépasseront un million de livres) que M. Parnell en était encore à se consulter avec ses amis, sur le meilleur moyen de se venger de si odieuses calomnies, lorsque le ministère Salisbury, revenu au pouvoir, proposa, soi-disant pour fournir à M. Parnell les moyens de se justifier, l'établissement d'une commission royale.

Mais, dans la conduite du débat le gouvernement ne prouva que trop que son but était de s'associer étroitement au *Times* et de faire le procès, non seulement a M. Parnell, mais à tous les députés *home rulers* et en réalité, à l'Irlande toute entière.

Le *Times* se présentant comme accusateur et pour avocat, le procureur général en personne ; tous les fonctionnaires, et toute la police publique ou secrète de l'Irlande furent mis à sa disposition Pendant plus de deux ans, on a cherché, à l'aide de menaces ou de promesses d'argent, des denonciateurs. En même temps, la police profitait de l'arbitraire que lui donne la loi de coercition, pour opérer des perquisition chez tous les témoins et chez toutes les personnes simplement suspectes et pour saisir tous les papiers de nature à étayer d'une façon quelconque les calomnies du *Times*.

Lorsque les débats ont commencé devant la commission, toutes les règles ordinaires ont été violées ; on a multiplié les témoins et les documents, sans ordre, sans suite apparente, sans fournir aucun éclaircissement à la défense sur les articulations dont on tendait à leur faire établir l'exactitude. On s'est complu à retracer en détail toute une série de crimes dont les incidents matériels n'avaient rien à voir avec la cause, puisque l'existence de ces crimes est malheureusement un fait établi. Mais le seul but qu'on poursuivait était de soulever un préjugé contre les accusés, dans l'opinion publique, en relatant des excès dont on essayait de faire peser sur eux la responsabilité, sans apporter d'ailleurs la moindre preuve de leur participation matérielle ou simplement morale à aucun des crimes commis.

C'est un véritable miracle que, dans une lutte où tout un gouvernement a joué une partie désespérée, au milieu de toute une série de dénonciations extorquées ou intéressées, en présence des imprudences possibles, d'hommes politiques ardents, qui avaient été appelés à diriger dans la voie de la résistence légale un peuple odieusement persécuté, il ne se soit pas même trouvé un semblant de preuve, un indice quelconque, de nature à incriminer si légèrement que ce fut un seul des chefs du parti Irlandais.

Il en a été ainsi cependant. L'accusation a totalement failli ; elle n'a pas pu établir un lien même apparent entre l'agitation légale et les crimes agraires La seule découverte qu'on ait faite a été que quelques-uns des coupables supposés étaient des affiliés obscurs de la ligue, ce qui est le fait commun dans toutes les périodes révolutionnaires. L'accusation de l'espion Lecaron, sur le prétendu accord de M. Parnell avec les féniens américains, a été réduite à néant et les mensonges du dénonciateur ont été percés à jour. Quant aux fausses lettres attribuées par Pigott à M. Parnell, chacun sait ce qui en est advenu, par la confession publique du faussaire et par son suicide.

C'est dans ces conditions que Sir Charles Russell était appelé à résumer ce grand débat et à venger l'honneur de tout un peuple I s'est acquitté de cette grande tâche avec un talent et un succès qui l'ont placé au premier rang de l'éloquence anglaise, non seulement à l'époque actuelle, mais dans tous les temps.

Voici le résumé de son argumentation :

PREMIER JOUR

(64ième séance de la commission)

Sir Charles Russell examine les questions suivantes : 1o. Quels sont les accusés ? 2o. Quels sont les accusateurs ? 3o. Quelle est la nature de l'accusation ? 4o. Quand a-t-elle été faite ? 5o. Quelles ont été les véritables causes des crimes agraires ?

Les accusateurs, c'est une association ou un syndicat qui s'appelle le *Times* et qui est appuyé de toute la force du gouvernement anglais. Les accusés, ce sont, en la forme, 65 députés dont les noms ont été produits ; en faits, ce sont les 85 représentants de l'Irlande ; et pour dire la vérité, c'est le peuple irlandais tout entier. Sir Charles Russell rappelle à ce propos la parole de Burke, qu'on ne fait pas un procès criminel à tout un peuple ; et il reproche au *Times* d'avoir conduit ce procès, comme une affaire de cour de police.

Il relate ensuite les différents points auxquels nous nous fait allusion plus haut, et, en s'appuyant sur les historiens protestants les plus célèbres, il prouve que les crimes agraires sont le résultat de la misère, des vices de la loi et d'un grand ébranlement social ; que des crimes semblables ont eu lieu à toutes les époques analogues et dans tous les pays, et qu'ils n'ont rien de commun avec l'organisation politique dénoncée par le *Times*.

DEUXIÈME JOURNÉE

Sir Charles Russell fait l'historique de la ligue agraire et des excès commis par les *landlords*. Il donne des détails sur la vie de MM. Biggar, Egan, O'Brien, Dillon, Sexton et Parnell ; il fait leur éloge ; il retrace leur travaux ; et il indique la nature du but politique qu'ils ont poursuivi.

TROISIÈME JOURNÉE

Sir Charles démontre l'absurdité des accusations portées contre la ligue et rappelle que tous les grands mouvements politiques et sociaux, l'abolition des *corn laws*, le libre échange, les traités unionistes ont été accompagnés de crimes semblables sans que jamais personne ait songé à en rendre les chefs politiques responsables.

QUATRIÈME JOURNÉE

Sir Charles aborde la question du crime de Phœnix Park. Il rappelle qu'à ce moment, une grande réconciliation venait de s'opérer ; M. Gladstone venait de promettre de rendre justice à l'Irlande ; la cause de M. Parnell triomphait. Le crime de Phœnix Park a été pour les nationalistes un immense malheur ; ils en ont manifesté leur indignation. Sir Charles en donne des preuves nombreuses et rappelle que M, Parnell en a été si vivement affecté qu'il a été jusqu'à offrir à Gladstone à renoncer à la vie publique.

Il aborde ensuite l'histoire des élections de 1885 et il montrele peuple irlandais rendu à lui-même par le bill de réforme, élisant une députation unanime et obtenant même dans l'Ulster la majorité des comtés. Comment oser dire, qu'une telle manifestation de la volonté de toute un pays n'était que le complot de quelques factieux ?

CINQUIÈME JOURNÉE

Sir Charles Russell examine la question des rapports de M. Parnell avec l'Amérique. Il prouve que loin de s'être appuyé sur les chefs du vieux parti fenian, M. Parnell a substitué à leur action, une action publique et un programme légal, et il réduit à néant les mensonges de Lecaron.

SIXIÈME JOURNÉE

Cette journée a été consacré à l'historique du faux Pigott et du désastre moral qui s'en est suivi pour le *Times*.

SEPTIÈME JOURNÉE

C'est le jour de la péroraison.

Sir Charles Russell résume l'accusation, met face à face avec elle les témoignages, et démontre qu'elle a échoué sur tous les points.

Vengeant M. Parnell des accusations du *Times*, il présente ce prétendu criminel, comme l'homme qui a le plus fait pour la reconciliation définitive de l'Angleterre et de l'Irlande, qui à-fait connaitre et comprendre au peuple anglais la cause irlandaise et qui est déjà parvenu à y rattacher une notable partie du corps électoral.

" Cette enquête, dit-il, aura été une œuvre bénie. Entreprise pour la ruine d'un homme, elle a été sa justification et le triomphe de la cause d'un peuple. J'ai dit, en commençant, que je représentais ici les accusés. Milords, je me suis trompé, ou plutôt je suis obligé de quitter ce rôle, car les situations ont été renversées. Aujourd'hui les accusateurs c'est nous, et les véritables accusés, ce sont nos adversaires. Nous les accusons d'avoir cherché à tromper la justice, à deshonorer un grand parti et à provoquer contre l'Irlande les passions et les préjugés d'un grand pouple."

Ne sachant plus à qui s'en prendre, le *Mail* attaque le gouvernement responsable qui transforme le gouverneur-général en un vice-roi fainéant et il revendique pour ce dernier des prérogatives qui ressemblent fort à ce qu'on est convenu d'appeler en Europe, le gouvernement personnel. En un mot, il réclame un bon tyran, à la condition, bien entendu, que ce tyran soit protestant, intolérant et anti-français.

Le *Harper's Weekly*, dans un article sur Boulanger, sa fuite à Bruxelles, son procès, etc., compare le pseudo-dictateur au général Boum ; il termine par cette réminiscence de la *Grande Duchesse* : Pif, paf, pouf !

TELEGRAMMES

La conférence de Samoa tient sa premiere seance

L'empereur d'Allemagne ne veut pas aller a Londres

LES ENNUIS DE M. CHAMBERLAIN

La haute societe anglaise est fermee au general Boulanger

On lui demande de donner des representations en Amerique

AFFAIRES D'ESPAGNE.

L'ESCADRE FRANÇAISE A QUÉBEC

L'émigration Irlandaise.

DUBLIN, 28 avril.—L'émigration est si grande dans le sud-est de l'Irlande, qu'on commence à s'en alarmer. Le pays se dépeuple rapidement.

L'Espagne et les Etats-Unis

MADRID, 28 avril.—Le marquis de Armijo ministre des affaires étrangères, à préparé une réponse à la communication qui a été récemment envoyée au gouvernement espagnol par M. Blaine, le secrétaire d'Etat américain. Le ministre espagnol exprime le désir de resserrer liens d'amitié qui unissent l'Espagne et les Etats-Unis.

Allemand et Anglais

LONDRES, 28 avril.—Le correspondant berlinois du *Times* dit que l'empereur Guillaume n'ira pas à Londres pendant son séjour en Angleterre. On ne le verra qu'à Osborne et Spithead.

Boulanger conférencier

LONDRES, 28—On nit qu'un spéculateur américain a offert un million de francs au général Boulanger pour qu'il vienne faire des conférences aux Etats-Unis et qu'il est disposé à faire la même offre à Henri Rochefort si le général n'accepte pas.

L'Escadre française

QUEBEC, 28—L'amiral de Couston qui commande la station française de l'Atlantique, arrivera à Québec pour le 24 juin jour de la fête de St. Jean-Baptiste avec un ou deux vaisseaux de guerre, et la flotte française assistera à la cérémonie de l'inauguration de la statue de Jacques-Cartier.

Le déficit en Espagne

MADRID, 28—On assure que le gouvernement Espagnol a décidé de mettre en vente une portion des forêts de l'Etat, jusqu'à concurence de $40,000,000, dans le but de faire face au déficit, et d'ouvrir divers crédits pour la construction de grandes routes, de chemins de fer de canaux, et pour l'établissement de banques de prêt à l'agriculture.

Boulanger et la société de Londres

LONDRES, 26—Quoique le général Boulanger ait reçu un certain nombre d'invitations, les hommes compétents remarquent, qu'aucune d'elle ne vient de la haute société, ni des principaux personnages politiques de l'Angleterre. A l'exception de Lord Randolph Churchill, le général n'a été recherché que par les hommes de la classe interlope qui cherchent à se glisser dans toutes les sociétés, et qui ont vu dans leurs relations avec lui un moyen de réclame.

Les fameuses lettres adressées au duc d'Aumale, dont le général Boulanger nié l'existence, et dont le fac-simile a été reproduit jors de l'expulsion des princes d'Orléans, ont été publiées à Londres à cette époque et ont fait connaitre le général comme un homme sans reconnaissance et sans honneur. Ce souvenir suffit à lui faire fermer la porte de tous les salons aristocratiques et de presque tous les clubs.

M. Chamberlain et lord Randolph Churchill

LONDRES, 28—La réponse de M. Chamberlain à lord Randolph Churchill a paru des plus faibles, Il a été mis en demeure par l'association conservatrice de se disculper d'une facon claire et positive de l'accusation d'avoir manqué de parole dans la dernière élection de Birmingham, et il n'afourni aucune justification. Tout le monde est d'avis qu'il a le mauvais rôle dans cette querelle, et il en résulte pour lui un grave préjudice. Mais tant qu'il n'y aura pas d'élections comme il tient son siège de Birmingham, il peut laisser dire les mécontents.

La conférence de Samoa

BERLIN, 28—Les membres de la conférence de Samoa ont été enchantés de l'accueil du prince de Bismarck. Le chancellier s'est montré particulièrement aimable pour M. Bates ; ce dernier lui a expliqué, que l'article qu'il a fait paraitre dans le *Century Magazine* sur la question de Samoa avait été publié avant qu'il ne fut question pour lui de devenir plénipotentiaire et qu'il avait fait ensuite d'inutiles efforts pour le retirer de la circulation.

La conférence a eu cette après-midi sa première séance au ministère des affaires étrangères et les journaux allemands s'accordent à exprimer la conviction qu'elle aboutira à un résultat favorable.

M. de Bismarck a renoncé à une demande d'indemnité pour l'affaire Klein, mais il maintient la reclamation contre les habitants de Samoa pour le pillage des établissements des immigrants allemands et le bruit court, que les délégués américains sont autorisés à adhérer à cette réclamation qui est d'ailleurs soutenue par l'Angleterre.

D'après une communication du comte Herbert de Bismarck, l'indemnité réclamée aux samoëns consisterait en un octroi de terres, sous le contrôle d'une juridiction mixte composée de samoëns, d'allemands, d'anglais et de représentants des Etats-Unis.

Quant au gouvernement local, il est probable qu'il sera établi sur les bases proposées par M. Bayard. Le prince de Bismarck a accepté le principe de la non-intervention des puissances étrangères dans l'administration de Samoa.

QUEL EST DONC CE MYSTERE ?

Jeudi dernier, M. L. O. David adressait à la *Patrie*, la lettre suivante :

" M. le directeur,

Veuillez me permettre de faire savoir à mes amis politiques qu'à l'avenir le patronage, à Montréal, sera exercé par l'entremise d'un comité spécial. Ce sera plus juste pour les amis et pour moi.

Votre dévoué,

L. O. DAVID. "

Sans nous rendre un compte bien exact de la combinaison politique toute nouvelle, qui consiste à mettre le patronage en comité, indépendamment de l'action des représentant légaux de la Couronne, nous avions été amenés à penser, qu'à la suite du diner politique de M. Beaugrand, M. Mercier, s'était décidé à mettre les pouces et à donner des satisfactions tangibles, aux mécontents du parti libéral.

Mais voici que Lebeuf, président du club National, répond avant hier dans la *Patrie*, à M. L. O. David, par une lettre qui manifeste peu de confiance dans la sincérité de la réforme annoncée.

M. le rédacteur,

Dans une lettre publiée dans la *Patrie* d'hier, M. David, député de Montréal-Est, nous apprend qu'à l'avenir le patronage politique, à Montréal, sera exercé par l'entremise d'un comité spécial.

Auriez vous objection, M. le rédacteur, de nous faire connaitre ce comité spécial ? Existe-t-il ? De qui est-il composé ?

CALIXTE LEBEUF,
Président du Club National.

Et de son côté, la *Patrie* fait suivre la lettre de M. Lebeuf, d'une note toute pleine de scepticisme, qui est ainsi conçue :

" Bien que M. David ait déclaré vouloir se désintéresser de l'exercice du patronage, nous ne connaissons aucun comité nommé pour le remplacer. Les choses se feront probablement comme par le passé."

Il faut croire que les mécontents n'ont pas encore reçu satisfaction.

Du reste, l'harmonie la plus parfaite ne paraît pas règner dans le camps discident. Ils s'entendent à merveille pour blâmer M. Mercier en thèse générale. Mais, quand on arrive aux détails, deux d'entre eux au moins, ont pour grief unique, la politique jésuitique du gouvernement ; deux ou trois autres travaillent pour leur compte, et réclament pour eux-mêmes du patronage payant ; l'un d'eux représente les pointus de l'Université Laval ; et le dernier, M. L. O. David, est un quasi-castor, qui ne se plaint certes pas, de la politique jésuitique, mais qui vote contre le gouvernement, pour faire montre d'indépendence, parcequ'il est de la majorité, et qui voterait probablement pour M. Mercier, le jour où il aurait rompu avec ce dernier.

Tout cela forme, on le voit, une assez jolie macédoine. Au milieu de toutes ces contradictions, il n'y a qu'une chose certaine, c'est que le terrain de Montréal, commence à devenir malsain pour M. Mercier.

Nouvelles Subventions aux Chemins de Fer

L'hon. M. Dewdney a soumis à la chambre les projets suivants de la subventions à accorder en terrain, aux chemins de fer de Manitoba et du Nord-Ouest.

" Compagnie de Navigation et de Charbonnage du Nord-Ouest, en plus du subside déjà accordé, 2,600 acres par mille de Dunsmore Station sur le chemin de fer canadien du Pacifique à Selly River.

Compagnie de Navigation et de Charbonnage du Nord-Ouest, 6,400 acres par mille pour 50 milles de Lethbrige à la frontière américaine.

Chemin de fer de la rivière Rouge, 6,400 acres par mille pour 55 milles de Théadie Station sur le chemin de fer canadien du Pacifique, au terminus de la ligne.

Chemin de fer d'Alberta et Grand-Nord-Ouest, 10,000 acres par mille pour 120 milles de Calgary au sud vers Lethbridge.

Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, 6,400 acres par mille pour 240 milles du lac Long à Prince Albert.

Compagnie de chemin de fer et de charbonnage du lac Manitoba, 6,000 acres par mille pour 17 milles de Portage La Prairie à la frontière sud du lac Manitoba.

Ces octrois pour 7 lignes de chemin de fer représentant 602 milles et 5,892,700 acres."

Le son côté, sir John A. Macdonald a présenté une résolution autorisant le gouvernement à venir en aide au chemin de fer de Prince Albert, et l'autorisant à traiter avec la compagnie, sur le taux de $80.000 par an pendant 20 ans, pour le transport des hommes, des provisions, du matériel et de la poste.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le *Star* dit que la seule leçon qui ressorte du *meeting* anti-jésuitique de Montréal, est fixe; les Jésuites sont de bien autrement meilleurs diplomates que leurs adversaires. Les premiers ont obtenu ce qu'ils voulaient et les seconds s'agitent pour n'aboutir à rien, à moins qu'ils ne se proposent de substituer à la division des partis politiques, une division partie catholique et partie protestante comme à Terreneuve. "Avant d'entamer une telle campagne, dit le *Star*, il serait bon de faire le compte de ce qu'elle est appelée à coûter aux véritables esprits religieux et au patriotisme.

Pendant que le *Free Press* reproche amèrement à M. Dalton McCarthy, de ne point passer avec armes et bagages au parti libéral, la *Gazette* se moque de M. Charlton, qui, après avoir fait assaut de fanatisme, s'en retournera tranquillement voter dans Ontario, pour les alliés politiques de M. Mercier. Le même journal se demande par quel miracle de contradiction, le *Witness* peut être si indigné contre le gouvernement qui a fait passer le bill des Jésuites et avoir soutenu si chaudement à Mégantic, la candidature de l'un des membres de ce gouvernement, M. le colonel Rhodes.

Le *Globe* commence à s'apercevoir que l'agitation anti-jésuitique pourait bien se retourner contre M. Mowat, l'allié politique de M. Mercier.

C'était bien la peine de se livrer à la volte-face que l'on sait.

L'*Electeur* continue à se faire adresser des lettres d'Ottawa, dans lesquelles on lui écrit que le parti conservateur est en décomposition et que si la session avait duré quelques jours de plus, une crise était inévitable.

En attendant, la vérité est que les députés de l'opposition (et rien au monde n'empêchait de prolonger la session pendant quelque jours), ont commencé à quitter Ottawa les uns après les autres, avec la conviction bien arrêtée que l'ère des discussions était close pour cette session et qu'il n'y avait même plus la chance de soulever un incident de quelque intérêt.

Mais l'annonce que tout va mal aura toujours un bon effet auprès des bons abonnés de l'*Electeur*. La décomposition qu'ils voient en rêve à Ottawa, détournera au moins pendant quelques instants leur attention de la décomposition, bien réelle celle-là, qui menace le gouvernement Mercier.

La *Semaine Religieuse*, de Montréal, publie deux notes d'un caractère officieux qui seront suffisamment comprises de nos lecteurs. La première est à l'adresse du Père Paradis et est ainsi conçue :

" Quand une cause est portée régulièrement devant le plus haut tribunal du monde, celui du Saint-Siège, le plus qu'on puisse dire, c'est que le cas en litige est douteux ; il n'est donc pas permis, à aucun titre, d'annoncer, à l'avance, la décision que la justice et le bon droit dicteront nécessairement au pape ou à la cour romaine."

La seconde que vise la récente querelle entre la *Presse* et l'*Etendard*, se lit comme il suit :

" Nous demandons instamment à toute la presse catholique de Montréal, de ne pas mêler à la légère le nom des prêtres à leurs discussions ; ce procédé ne tend pas seulement à ruiner l'influence que le clergé a le droit et la mission d'exercer pour le bien général du pays, il est encore opposé au respect et à l'obéissance que les fidèles de toute classe doivent aux désirs formels de l'autorité religieuse."

CHEAPSIDE

Veuillez, s'il vous plait, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans
Nouveaux Pardessus
Nouveaux Gilets
Nouveaux Jersey
Cette Semaine

GANTS DE KID

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
— EN —
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe
AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
téléphone 361

L'HOTEL - CUSHING

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison " Cushing " sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe, où il tiendra toujours des BOISSONS DE PREMIER CLASSE — Toujours en mains des CIGARES de première marque.
CUSHING & CO
No. 548 Rue Sussex.
UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

REMEDE DE PINUS
POUR les HEMORROIDES
Marque de merce
Onguent PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

— PREPARE PAR —
Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
— DU CANADA —
" CITIZENS "
FONDEE EN 1864

BUREAU PRINCIPAL : Edifice de la Compagnie d'Assurance " CITIZENS," 181 rue St. Jacques, Montréal.

DIRECTEURS :
Hon. J. J. C. Abbott, Sénateur, Président
Andrew Allan, Ecr., Vice-Président.
Robert Anderson, Ecr | Arthur Prevost, Ecr
Alp. Desjardins, M. P. | J. O. Gravel, Ecr.
H. Montagu Allan, Ecr.
William Smith, secrétrés.
G. E. Hart, gérant général

CAPITAL SOUSCRIT - $1 009,800.00
Dépôt au gouvernement fédéral 122,840 00
G. W. SEGUIN, EDWARDS KING
Sous agent. Agent de ville.
27 RUE SPARKS, OTTAWA.

Nouveau magasin de Chaussures

J'invite le public à venir me faire une visite. Je tiens au si plusieurs hommes pour ouvrages de pratiques—satisfaction garantie,

G. GLAUDE,
Rue Dalhousie

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambres, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.B.ancoe.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC,
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets dits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union. D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Catharre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON 289 rue Dalhousie.

Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL
Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des préparées de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.
On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, et liqueurs cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire